

Programme Volontaires unis pour la Francophonie

Intitulé de la mission : Chargé-e de la promotion de la langue française et du renforcement des capacités linguistiques au Parlement de Vanuatu

<u>Localisation :</u> Port-Vila, République de Vanuatu <u>Lieu de travail :</u> Parlement de la République de Vanuatu	<u>Organisme d'accueil :</u> Parlement de la République de Vanuatu <u>Adresse :</u> Kumul Highway, Port-Vila, Vanuatu <u>Responsable suivi VSI :</u> Bureau du Secrétaire général du Parlement via le Bureau des Relations Interparlementaires / Direction des Services Parlementaires	<u>Organisme d'envoi :</u> Gescod <u>Dates prévisionnelles :</u> 01/02/2026 au 31/01/2027
---	--	---

Contexte :

1. Le programme Volontaires unis pour la Francophonie

Cette mission de volontariat s'inscrit dans le cadre du programme Volontaires unis pour la Francophonie (V-Francophonie) mis en œuvre par France Volontaires et financé par le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE), en partenariat avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Il permet le déploiement de 100 Volontaires de Solidarité Internationale (VSI) en soutien aux initiatives portées dans le cadre de la francophonie dans plus de 15 pays membres de l'espace francophone tels que le Bénin, le Cambodge, le Cameroun, le Costa Rica, l'Égypte, la France, le Ghana, Madagascar, le Maroc, la Mauritanie, le Mexique, le Rwanda, le Sénégal, le Togo, la Tunisie et le Vanuatu.

Il a été annoncé lors du XIX^{ème} Sommet de la Francophonie, accueilli par la France en octobre 2024, et a pour ambition d'accroître et de rendre plus visibles les opportunités de volontariat international dans l'espace francophone. Le programme doit permettre de :

- Faciliter et développer les mobilités internationales au sein de l'espace francophone, dans les sens Nord/Sud, Sud/Nord et Sud/Sud, issues de l'espace francophone ;
- Encourager l'engagement citoyen des jeunes francophones ;
- Rendre plus lisibles et plus visibles les initiatives portées en faveur du volontariat international dans l'espace francophone ;
- Fédérer une communauté d'acteurs (étatiques, interétatiques, non- gouvernementaux) du volontariat au sein de l'espace francophone.

2. Contexte du projet dans lequel la mission de volontariat s'insère

Le Parlement de Vanuatu, institution nationale représentant le peuple, accorde une place importante à la francophonie et à la valorisation du bilinguisme dans ses activités administratives et législatives.

Dans un environnement linguistique où l'anglais domine souvent les échanges officiels, le Parlement souhaite renforcer l'usage du français au sein de son administration et dans la communication institutionnelle, afin d'assurer une meilleure représentativité linguistique et culturelle.

Le soutien d'un agent France Volontaires permettra d'accompagner ce processus à travers la formation linguistique, la traduction, et la production de supports pédagogiques en langue française.

Partenaires associés :

- Ambassade de France au Vanuatu
- Délégation régionale de France Volontaires
- Alliance Française de Port-Vila
- Commission nationale de la Francophonie du Vanuatu

Objectifs principaux de la mission de volontariat :

Contribuer à la promotion et à l'utilisation effective de la langue française au sein du Parlement de Vanuatu, dans le cadre du renforcement du bilinguisme institutionnel et de la coopération francophone.

- Favoriser la communication écrite et orale en français au sein du Parlement.
- Appuyer la rédaction, la traduction et la diffusion des procès-verbaux et documents officiels en langue française.
- Renforcer les compétences linguistiques du personnel parlementaire par des sessions de formation et de perfectionnement.
- Élaborer des outils et supports pédagogiques sur le fonctionnement du Parlement destinés aux écoles, au public en français, avec un guide du maître.
- Contribuer à la visibilité de la francophonie parlementaire à travers des activités culturelles et linguistiques.

Activités prévues :

- Traduction en français des procès-verbaux, comptes rendus, correspondances et documents institutionnels.
- Rédaction de documents administratifs, pédagogiques et de communication en langue française.
- Animation d'ateliers de formation linguistique en français pour les agents parlementaires et stagiaires.
- Élaboration de manuels et de fiches pédagogiques sur le rôle et le fonctionnement du Parlement à destination des établissements scolaires francophones.

- Participation à la préparation et à la communication des événements francophones (Journée internationale de la Francophonie, séminaires, conférences, etc.).
- Conseils linguistiques et accompagnement à la rédaction bilingue (anglais/français) des discours et rapports officiels.
- Mise en place d'un dispositif de transfert de compétences linguistiques durable au sein du personnel du Parlement.

Résultats attendus :

- Rapports trimestriels d'activités.
- Procès-verbaux et documents institutionnels traduits.
- Modules de formation linguistique pour le personnel parlementaire.
- Manuel scolaire sur le Parlement du Vanuatu (avec guide du maître).
- Rapport final d'évaluation et de transfert de compétences.

Dispositif d'accueil et de suivi du/de la volontaire :

Le·a volontaire exercera sa mission au sein des bureaux du Parlement, sous la supervision du Directeur du Bureau des Relations Interparlementaires. Il ou elle bénéficiera d'un accompagnement institutionnel pour l'intégration dans les équipes et pour la mise en œuvre des projets pédagogiques.

En parallèle, Gescod, organisme agréé pour l'envoi de VSI, accompagnera le·a volontaire dans les démarches administratives. Un suivi régulier et à la carte sera également proposé au volontaire.

Profil attendu du/de la volontaire :

- Diplôme universitaire (Licence ou Master) en Lettres, Communication, Traduction, Didactique du français ou Sciences du langage.
- Expérience souhaitée en traduction, rédaction institutionnelle ou enseignement du français.
- Capacités pédagogiques et sens de la transmission.
- Intérêt pour la vie institutionnelle, la francophonie et la coopération internationale.
- Esprit d'équipe, adaptabilité et sens du service public.

Langues parlées :

Excellente maîtrise du français écrit et oral ; bonne connaissance de l'anglais.

Durée du contrat : 12 mois

Conditions de la mission :

Statut de Volontaire de Solidarité Internationale

Préparation au départ prévue sur 2 jours à Strasbourg

Un voyage aller-retour entre le lieu de la mission et le domicile au début et à la fin de la mission + visa

Logement pris en charge

Indemnité mensuelle de 900€

Indemnité de fin de mission, accompagnement au retour

Souscription pris en charge à une couverture sociale, mutuelle complémentaire, assurance rapatriement, responsabilité civile.

Le Parlement mettra à disposition un espace de travail, des outils bureautiques et les documents nécessaires à la mission.

Modalité de candidature : Les candidatures (CV détaillé + LM) sont à adresser sous l'objet « VSI Vanuatu » à recrutement@gescod.org avant le 23 novembre 2025